

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20160718-2016-07-05b-DE
Date de télétransmission : 21/07/2016
Date de réception préfecture : 21/07/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

**Comité syndical
18 juillet 2016 – Parthenay**

Identifiant
C5/2016-07-05b

Cette délibération abroge et remplace la délibération n°079-257900670-20160718-2016-07-05 reçue en préfecture le 19/07/2016

L'An Deux Mille Seize le dix huit juillet à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Olivier Cubaud a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation :	11 juillet 2016	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	31 titulaires / 31 suppléants	Absents, excusés :	13 titulaires / 31 suppléants
Présents :	18 titulaires / 0 suppléant	Votants :	18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants des titulaires absents	Autres suppléants présents
Val d'Egray	EVARD Elisabeth,	LEMAITRE Thierry, MORIN Joël		
Gâtine-Autize	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, RIMBEAU Jean-Pierre	BASTY Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe		
Pays-Sud-Gâtine	CHAUSSERAY Francine	BARANGER Johann, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GAMACHE Nicolas, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CORNUAULT Véronique, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé		
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique	COIFFARD Jean-François		

Facturation du coût lié à l'utilisation du téléphone et d'Internet à l'association Tourisme en Gâtine

Il est proposé de facturer à l'association Tourisme en Gâtine les frais d'utilisation de la ligne téléphonique / Internet du Pays de Gâtine.

L'association Tourisme en Gâtine dispose actuellement de 4 postes téléphoniques avec 4 numéros de lignes directes prises sur le standard du Pays de Gâtine. Il n'est donc pas possible techniquement de faire ressortir sur la facture les coûts de communication par numéro de ligne directe car ils dépendent tous de la ligne du standard du Pays de Gâtine.

Pour avoir un relevé précis des coûts de communications de l'association Tourisme en Gâtine, il faudrait que l'association souscrive à un nouvel abonnement téléphonique à part entière, ce qui induirait un changement de numéro de téléphone pour les 4 salariés de l'association.

Dans l'immédiat et dans un souci d'équité, une règle de trois pourrait être appliquée sur le montant du contrat de location et de maintenance des postes téléphoniques ainsi que sur l'abonnement et les coûts de communication relatifs à la ligne du standard du Pays de Gâtine.

Concernant l'accès Internet, l'association utilise également le réseau informatique du Pays de Gâtine, une règle de trois pourrait donc être appliquée sur le montant de l'abonnement Internet du Pays et de la ligne support ADSL/Fax.

1 – Estimation des coûts relatifs à la téléphonie fixe pour l'association TEG

3 paramètres à prendre en compte :

- la location et la maintenance des postes téléphoniques

Coût mensuel pour 20 postes téléphoniques : 355,43 € TTC /mois

Coût mensuel pour l'association TEG (4 postes) soit 20% : 71,08 € TTC /mois

- l'abonnement téléphonique

Coût mensuel de l'abonnement de la ligne du standard du Pays (12 pers) : 136,80 € TTC / mois

Coût mensuel pour l'association TEG (3 pers) soit 25% : 34,20 € TTC /mois

- les coûts de télécommunications du mois :

25% du montant total des consommations sur la ligne 05.49.64.25.49

Coûts récurrents (fixes) Téléphonie fixe / Association TEG	
Location/maintenance	214 € TTC / trimestre
Abonnement téléphonique	103 € TTC / trimestre
Total des abonnements	317 € TTC / trimestre
Coûts variables Téléphonie fixe	
Total des frais téléphoniques	25% du montant trimestriel du total des consommations de la ligne 05.49.64.25.49

2 – Estimation des coûts relatifs à l'accès Internet pour l'association TEG

2 paramètres à prendre en compte :

- l'abonnement à la ligne support ADSL/Fax

Coût mensuel de l'abonnement de la ligne ADSL/Fax du Pays (12 pers) : 23,10 € TTC / mois

Coût mensuel pour l'association TEG (3 pers) soit 25% : 5,78 € TTC /mois

- l'abonnement Orange BIO ADSL Antivirus 8Mbits/s

Coût mensuel de l'abonnement ADSL du Pays (12 pers) : 132,85 € TTC / mois

Coût mensuel pour l'association TEG (3 pers) soit 25% : 33,21 € TTC /mois

Coûts récurrents (fixes) Internet / Association TEG	
Abonnement ligne ADSL/Fax	17 € TTC / trimestre
Abonnement Orange ADSL	100 € TTC / trimestre
Montant Internet total estimé	117 € TTC / trimestre

3 – Estimation des coûts totaux relatifs à la téléphonie fixe et à l'accès Internet pour l'association TEG

Estimation Coûts Téléphone + Internet / Association TEG	
Estimation coûts Téléphone	317 € TTC / trimestre + 25% du total des consommations
Estimation coût Internet	117 € TTC / trimestre
Estimation montant total dû par trimestre :	434 € TTC /trimestre + 25% du total des consommations

Le Comité syndical autorise le Président à facturer à compter du 1^{er} avril 2016 à l'association Tourisme en Gâtine les frais de communications téléphoniques et Internet selon les modalités de calcul définies ci-dessus et à signer l'avenant correspondant.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD